

COMMUNE : SOUILLÉ

Communes de moins de 1 000
habitants

Annexe au procès-verbal

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION¹

annexée au procès-verbal des opérations électorales

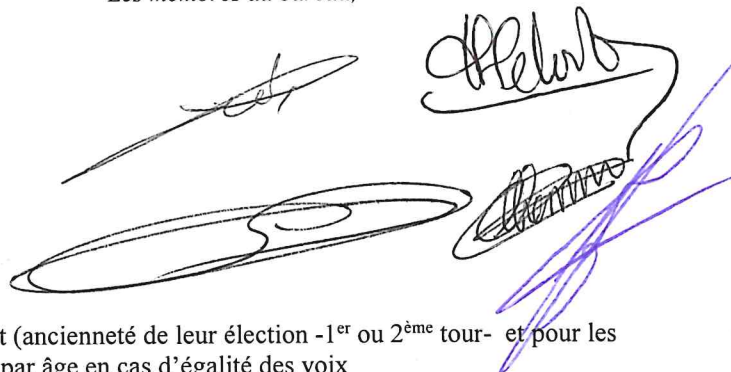
DELEGUES TITULAIRES				
Qualité (M. ou Mme)	Nom et prénom de l'élu(e)	Date et lieu de naissance	Mandat de l'élu(e) ²	Suffrages obtenus
M.	CANTIN Guillaume	10/09/1978 Fontenay le Comte	titulaire	12
Mme	GAUBINIÈRE Sophie	26/10/1979 Le Mans	titulaire	12
M.	LEVÉ Sébastien	26/09/1988 Le Mans	titulaire	9
DELEGUES SUPPLEANTS				
Qualité (M. ou Mme)	Nom et prénom de l'élu(e)	Date et lieu de naissance	Mandat de l'élu(e) ³	Suffrages obtenus
M.	LEPELTIER Aymeric	22/10/1975 Le Mans	Suppléant	15
M.	PELLIEUX Jacky	20/03/1969 Le Mans	Suppléant	14
Mme	LEFÈVRE Stéphanie	13/02/1971 ARGENTAN	Suppléant	13

Fait à Souillé, le mardi 9 juin 2026

Le maire (ou son remplaçant),



Les membres du bureau,



¹ Les suppléants sont proclamés élus dans l'ordre de leur classement (ancienneté de leur élection - 1^{er} ou 2^{ème} tour- et pour les suppléants élus au même tour, par le nombre de voix obtenues puis par âge en cas d'égalité des voix

² Indiquer s'il s'agit d'un délégué titulaire ou d'un suppléant. La proclamation s'effectue séparément (les titulaires en premier, puis les suppléants)